



Municipalité de
RUSSELL
Township

NOTICE OF ELECTION INFORMATION

Municipal Elections in the Township of Russell for the offices of:

MAYOR (1)

COUNCILLORS (4)

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO (1 trustee)

(For the municipalities of Russell, The Nation, the Village of Casselman and the City of Clarence-Rockland)

Voting Day: Monday, October 22, 2018

Voting Period: You may vote at any time by TELEPHONE or INTERNET from 9:00 a.m. on Wednesday, October 17, 2018 until 8:00 p.m. on Monday, October 22, 2018

Voting Method You can vote during the election voting period using the Internet from anywhere in the world. You can also use a telephone service and connect to the voting system toll free from anywhere in North America. The toll free number and the Internet site will be provided in a Voter Information Letter by mail addressed to qualified electors.

Help Centre: located at the Town Hall, at 717 Notre-Dame, Embrun will be open between October 17th and October 22nd as follows:

- Wednesday, October 17th to Friday, October 19th between 9:00 am to 4:00 pm.
- Saturday, October 20th and Sunday, October 21st between 9:00 am to 1:00 pm.
- Monday, October 22nd between 9:00 am to 8:00 pm.

For assistance during the voting period, please call 613-443-3066, extension 2345.
Voters are encouraged to vote early during the voting period.

Voting Proxies: Since the purpose for the use of the alternative voting, being telephone and internet voting, is to allow electors to vote from their home or from wherever they wish, and to offer a longer voting time period, the voting proxies are not applicable and no longer necessary.

Voters' List: To know if you are on the Voting List or to make changes to the Voting List contact the Clerk's department at 613-443-3066, extension 2345, as soon as possible.

For additional information, call the Town Hall at 613-443-3066.

October 12, 2018

Joanne Camiré Laflamme, Clerk
Township of Russell



Municipalité de
RUSSELL
Township

AVIS D'INFORMATION SUR LES ÉLECTIONS

Élections municipales dans le canton de Russell pour les postes de:

MAIRE (1)

CONSEILLERS (4)

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO (1 conseiller)

(Pour les municipalités de Russell, La Nation, le village de Casselman et la Cité Clarence-Rockland)

Jour du scrutin: Le lundi 22 octobre 2018

Période de scrutin: Vous pouvez voter en tout temps
en utilisant le **TÉLÉPHONE** ou l'**INTERNET**
à compter de 9 h le mercredi 17 octobre 2018
jusqu'à 20 h le lundi 22 octobre 2018

Mode de scrutin: Vous pouvez voter pendant la période de scrutin en utilisant l'Internet n'importe où dans le monde. Vous pouvez également utiliser le téléphone et vous brancher au système de vote sans frais n'importe où en Amérique du Nord. Le numéro sans frais et le site Internet seront fournis dans une lettre d'information de l'électeur par la poste adressée aux électeurs admissibles.

Centre d'aide: situé à l'Hôtel de ville, au 717, rue Notre-Dame à Embrun, sera ouvert du 17 au 22 octobre 2018 aux heures suivantes :

- Mercredi 17 octobre au vendredi 19 octobre de 9 h à 16 h.
- Samedi 20 octobre et dimanche 21 octobre 2018 de 9 h à 13 h
- Lundi 22 octobre 2018 de 9 h à 20 h

Pour de l'aide pendant la période de scrutin, veuillez composer le 613-443-3066, poste 2345.
Nous invitons les électeurs à commencer à voter tôt au cours de la période de scrutin.

Vote par mandataire: Puisque le but d'un mode de scrutin de remplacement, en l'occurrence le vote par téléphone et par Internet, est de permettre aux électeurs de voter depuis leur domicile, où de l'endroit de leur choix, et d'offrir une période de votation prolongée, le vote par mandataire n'est plus nécessaire.

Liste électorale: Afin de savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale ou pour effectuer des changements, communiquer avec le service de la greffe au 613-443-3066, poste 2345 le plus tôt possible.

Pour des renseignements additionnels veuillez contacter l'hôtel de ville en composant le 613-443-3066.

Le 12 octobre 2018

Joanne Camiré Laflamme, greffière
Canton de Russell